

Leurs projets pour l'Éducation



Macron : la Refondation en marche avant ou en marche arrière ?

Le candidat à la présidence de la République d'« en marche » affirme vouloir faire de l'Éducation sa priorité. Les grandes lignes de son programme s'inscrivent majoritairement dans la continuité de la Refondation avec quelques divergences... Une manière de s'inscrire « et à gauche et à droite ».

« En marche » dans les pas de la Refondation

Pour Emmanuel Macron le but de l'école ne devrait plus être « de classer, de trier » mais d'aider les élèves à « s'émanciper et innover ». Afin de les « rendre libres dans le monde de demain », elle doit leur permettre « d'acquérir un socle de savoirs, d'apprendre des savoirs, puis de s'émanciper et d'être heureux, et d'avoir peut-être l'idée qui changera notre futur ». La politique éducative d'Emmanuel Macron emprunte donc pour beaucoup la route tracée par la refondation.

Ainsi il affiche une priorité à l'école primaire « pour que tous les élèves sachent lire, écrire et compter en arrivant en 6ème ». Il envisage de mettre davantage de moyens dans les écoles des réseaux d'éducation prioritaire en limitant à 12 le nombre d'élèves dans les classes de CP et CE1 avec l'affectation de 12 000 postes d'enseignants supplémentaires (dont une moitié de création et une moitié de redéploiement) et en attribuant une prime de 3000 euros aux enseignants (ayant au moins 3 ans d'ancienneté) qui choisiront de travailler dans ces établissements. L'offre scolaire dans les collèges de quartiers populaires devra être enrichie pour qu'ils attirent les « bons élèves » et créer ainsi une plus grande mixité sociale au collège. Une mesure, certes limitée, mais déjà expérimentée depuis cette rentrée.

Classes bi-langues, parcours européens et véritable enseignement du grec et du latin ainsi que les études dirigées (conduites par des étudiants et retraités bénévoles) après la classe seront rétablis au collège.

L'autonomie à l'honneur

Le mot clé du projet éducatif d'Emmanuel Macron est sans conteste celui d'autonomie, sans que son contenu ne soit toujours très précis.

Ainsi le programme affirme « Nous donnerons plus d'autonomie aux équipes Éducatives » qui seront suivies et évaluées.

S'agit-il d'une plus grande autonomie pédagogique ?

Il semble puisqu'elle entraînerait une adaptation de la formation des enseignants.

Quid des programmes ? Comme le socle commun, ils ne semblent pas remis en cause.

Marche accélérée pour le bac-3 bac +3

Comme beaucoup, Emmanuel Macron veut penser de manière cohérente le bac-3 à bac+3, pour que les lycéens soient davantage au courant de la vie économique, qu'ils envisagent plus tôt leurs études supérieures et ainsi combattre l'échec massif de la première année universitaire.

Il propose de revoir le baccalauréat (désormais organisé sur 4 matières obligatoires à l'examen final, les autres seront validées par un contrôle continu). Les programmes en première année universitaire seront également repensés. Et le projet se propose de pallier le manque de personnels et de moyens.

Leurs projets pour l'Éducation



Macron : la Refondation en marche avant ou en marche arrière ?

Les universités « en marche forcée » vers l'autonomie

Pour les universités, l'équipe d'Emmanuel Macron dénonçait une actuelle autonomie « en trompe-l'œil » et revendiquait de distinguer les universités de proximité tournées vers les bassins d'emplois locaux, formant des étudiants à bac+2 et celles de rang international à bac+5, qui auraient toutes le droit d'ouvrir des diplômes dont la validation serait l'insertion sur le marché professionnel, sans avoir à passer par les fourches caudines du ministère de l'Enseignement supérieur.

Le programme publié revendique le renforcement de l'autonomie des universités, leur permettant de « recruter leurs enseignants et définir leurs formations ».

Classes préparatoires et les grandes écoles ne seront pas remises en cause, mais Emmanuel Macron propose d'accompagner les rapprochements progressifs entre les écoles et l'université, pour y « permettre des formations d'excellence », ce qui existe déjà au niveau du master.

En parallèle 80 000 places seraient créées dans les filières professionnalisantes sans que celles-ci ne soient définies.

Le pouvoir au terrain

Emmanuel Macron revendique une gestion de l'Éducation nationale décentralisée, ce qui est déjà largement le cas.

Il s'agirait de « rendre du pouvoir à ceux qui font sur le terrain ».

Cela pose plusieurs questions et rejoint la question de l'autonomie. S'agit-il de faire du directeur d'école un chef d'établissement ?

Les écoles et établissements ont-ils vocation à recruter directement leurs personnels ?

Si des annonces avaient été faites dans ce sens, le programme d'Emmanuel Macron n'en dit rien. Il annonce que chaque lycée professionnel et université devront publier leurs résultats (débouchés, salaires, etc.) sur les 3 dernières années.

Il propose par contre de laisser le choix des rythmes scolaires à chaque collectivité... pas forcément pour le mieux des enfants...

Une mesure inutile

En annonçant l'interdiction de l'usage des téléphones portables dans l'enceinte des écoles primaires et des collèges, Emmanuel Macron rappelle juste une mesure déjà en vigueur et contestable.

Ne vaudrait-il pas mieux envisager un usage pédagogique raisonné plutôt que d'interdire ?

Un volontarisme culturel

À l'instar de plusieurs programmes existants déjà ailleurs, Emmanuel Macron propose la mise en place d'un « pass culturel ». D'une valeur de 500 euros, il serait mis à la disposition de tous les jeunes le jour de leurs 18 ans et permettrait des dépenses culturelles (cinéma, théâtre, livres...) Il serait financé « pour une partie très minoritaire » par l'État mais surtout par les industries numériques.

Ce pass viendrait en complément d'une éducation artistique pour « 100% des enfants », notamment par le biais « d'appels à projets », financés par les villes et l'État.

Ce volontarisme culturel se traduirait également par le fait que « pas un euro ne serait retiré au budget du ministère de la Culture » et que les bibliothèques ouvriraient en soirée et le week-end.

Des références

Le programme officiel d'Emmanuel Macron

<https://en-marche.fr/emmanuel-macron/le-programme/education>